



Dépôt de plainte contre la campagne

« J'aime le prospectus »

15 mars 2011 - Paris. L'association Cniid (Centre national d'information indépendante sur les déchets), avec le soutien du RAC (Réseau action climat), porte plainte auprès de l'autorité de régulation professionnelle de la publicité (ARPP) contre la campagne mensongère et trompeuse menée par l'Observatoire du Hors Média (OHM), groupement de professionnels de la filière des prospectus. Diffusée à 13 millions d'exemplaires dans les boîtes aux lettres des Français, cette campagne vise à faire croire que la production de papier, et par extension celle de prospectus, contribue à la protection des forêts et à la lutte contre les changements climatiques. Un tel niveau de communication « verte » infondée voire complètement erronée a rarement été atteint. Ainsi, à grand renfort de slogans fallacieux, l'OHM n'hésite pas à affirmer que « *Dans un monde zéro papier, il y aurait moins de forêts...[et] + de CO2* ».

Les associations dénoncent cette grossière tentative d'opération séduction où l'argument écologique n'est utilisé, encore une fois, que dans la seule optique de peindre en vert une filière industrielle polluante, fortement génératrice de déchets et prédatrice de ressources.

Sébastien Lapeyre, directeur du Cniid, souligne que « *la campagne omet de préciser que les prospectus publicitaires non sollicités génèrent chaque année un million de tonnes de déchets dont plus de la moitié sont brûlés dans des incinérateurs ou enfouis en décharge.* »

Il ajoute que « *cette campagne entre en totale contradiction avec l'opération « Stop pub », promue par les pouvoirs publics, qui incite chaque citoyen à marquer son refus des prospectus publicitaires, reconnus comme polluants et fortement générateurs de déchets* ».

En répondant point par point aux allégations de la campagne, le dépôt de plainte vise à faire retirer la campagne du site de l'OHM et à empêcher que de nouvelles campagnes de ce type soient menées.

Contact :

Sébastien Lapeyre, directeur du Cniid : 01 55 78 28 60

>> voir [la publicité « J'aime mon prospectus » \(pdf\)](#) diffusée dans les boîtes aux lettres.

Le Centre national d'information indépendante sur les déchets (Cniid)

Le Cniid est une association loi 1901 agréée pour la protection de l'environnement. Organisation indépendante grâce à ses donateurs et ses adhérents, le Cniid est spécialisé dans la problématique des déchets municipaux et mène campagne en faveur d'une gestion plus écologique de ces derniers notamment grâce à leur réduction à la source et au détournement de l'incinération et de la mise en décharge. Plus d'infos sur www.cniid.org